MAGAZINE
filièrepro
Numéro Spécial
ISSN 2551-2900 Mars 2022
GÉNIE CLIMATIQUE – SANITAIRE – AÉRAULIQUE

EN ROUTE POUR LE GAZ VERT

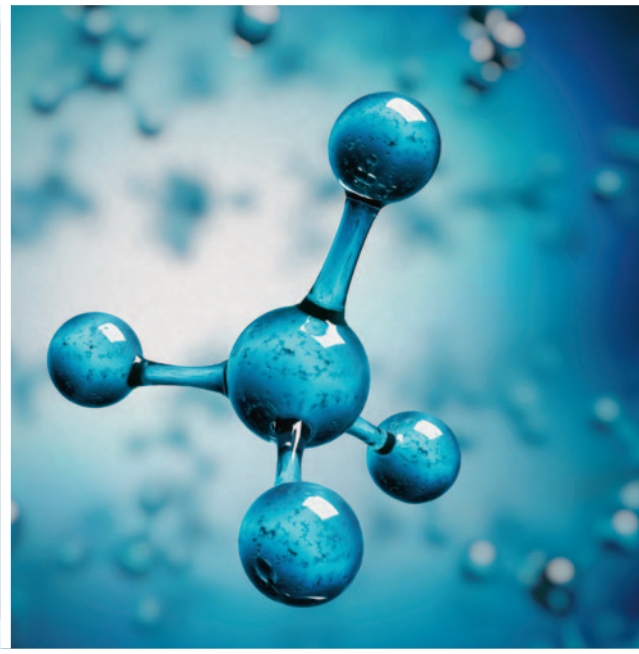

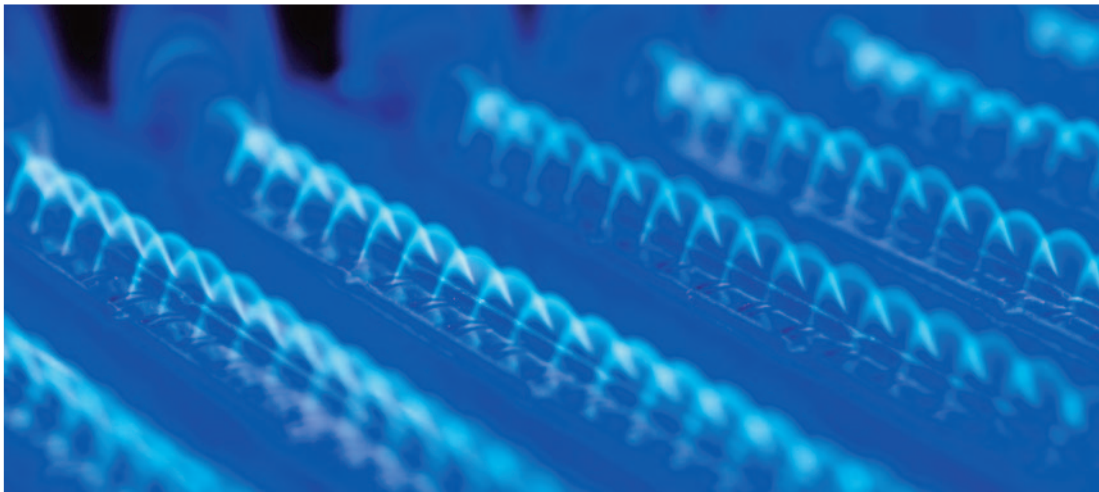

Sommaire

EN ROUTE POUR LE GAZ VERT

INTRODUCTION 4
CAPEB 6
FFB 6
ARISTON 7
BOSCH / ELM LEBLANC. 7
DOMUSA TEKNIK. 8
FRISQUET 8
GROUPE BDR 9
SAUNIER DUVAL / VAILLANT 9
VIESSMANN 10
WEISHAUPT 10
WOLF. 11
BUTAGAZ 11
POÊLES ET CHEMINÉES 12
BDR 14
WOLF. 16
ANTARGAZ 18
BUTAGAZ 20

Du 1er au 31 mars 2022

PROFESSIONNEL DU GAZ
INSTALLATION - MAINTENANCE

LE MOIS DU GAZ

Participez au
Mois Du Gaz,
l'évènement commercial phare de la filière gaz.

- Faites profiter vos clients d'avantages dédiés pour rénover leur chauffage
- Booster vos actions commerciales en vous appuyant sur le dispositif marketing spécialement mis en place pour les partenaires Mois Du Gaz.
- Participez à une dynamique filière et une animation commerciale avant et pendant l'évènement !

VOS SERVICES FILIERE GAZ
Coordonnées par département

Des conseillers spécialisés à votre disposition pour vous accompagner dans vos demandes gaz naturel et gaz vert.

HAUTS DE FRANCE
03 20 11 73 18
servicefiliere-nordouest@grdf.fr

ILE DE FRANCE
01 60 84 91 05
servicefiliere-idf@grdf.fr

NORMANDIE
02 32 13 16 76
servicefiliere-nordouest@grdf.fr

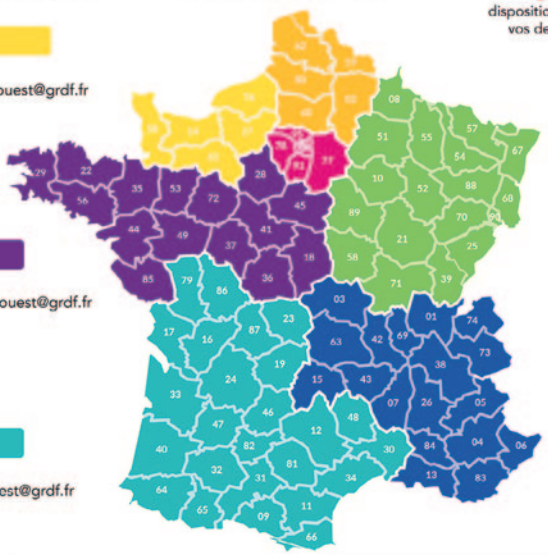

CENTRE-OUEST
02 40 85 89 71
servicefiliere-centreouest@grdf.fr

EST
03 87 16 18 04
servicefiliere-est@grdf.fr

SUD-OUEST
05 61 10 01 84
servicefiliere-sudouest@grdf.fr

SUD-EST
04 42 02 37 89
servicefiliere-sudest@grdf.fr

PROFESSIONNEL DU GAZ
INSTALLATION - MAINTENANCE
lesprofessionnelsdugaz.com

GRDF
www.grdf.fr

Contacts, détails et informations sur lemoisdugaz.fr

Biométhane : tous les signaux sont au vert !

Énergie 100 % renouvelable et reconnue par la filière, le biométhane entre progressivement dans le paysage énergétique. En France, près de 400 sites de méthanisation injectent du gaz vert dans les réseaux, en mélange avec le gaz naturel. À terme, la totalité des besoins énergétiques liés au gaz pourraient être couverts par du gaz renouvelable…

En 2021, après huit mois de travaux, le rapport de la mission d'information du Sénat sur « la méthanisation dans le mix énergétique : enjeux et impacts » était adopté à l'unanimité. Ce rapport démontre l'impact de la méthanisation en matière de transition et de souveraineté énergétiques. Renouvelable, non intermittente et stockable, la production de biogaz concourt à diversifier le mix énergétique. En 2019, le biogaz représentait déjà 3,4% de la consommation d'énergie renouvelable.

Un rapport du Sénat qui met en exergue les atouts du biométhane

Le rapport précise que cette production contribue à réduire nos émissions de gaz à effet de serre (GES). Selon GRDF, le bilan carbone du biométhane injecté s'établit entre 23,4 et 44 gCO_2eq/kWh PCI , soit un niveau 5 à 10 fois moindre que celui du gaz naturel.
La production de biogaz concourt également à renforcer notre souveraineté énergétique. Quasiment 100 % du gaz fossile consommé en France est importé : dès lors, la production de biogaz permet d'améliorer notre balance commerciale. De plus, la production de biogaz est pourvoyeuse d'emplois peu délocalisables. Le Syndicat des énergies renouvelables (SER) estime que la filière génère 860 M€ de chiffre d'affaires et 10 300 emplois en 2019. L'atteinte des objectifs énergétiques de la PPE induirait 2,1 Mds€ de valeur ajoutée et 26 500 emplois d'ici 2028.

Une mention « Gaz Vert »

Objectif de cette mention ? Accroître la notoriété du gaz vert auprès du grand public. Cette nouvelle mention donne l'occasion à la filière de déployer une marque blanche permettant de conforter la place du gaz dans le mix énergétique du futur. Pour les prescripteurs, cette marque unique va fédérer la filière autour d'une démarche cohérente. Telle une marque commune à tous les acteurs de la filière, elle incite les clients à soutenir le développement du gaz vert en souscrivant à une des offres du marché.
Acteurs de la construction neuve, promoteurs et constructeurs ont été les premiers, depuis l'été 2021, à adopter la mention « Gaz Vert » dans leur charte de communication. Dès à présent, ce sont les installateurs rénovation partenaires GRDF qui sont invités à adopter la nouvelle mention. Leur contrat de partenariat 2022 inclura l'usage de cette mention. Les professionnels du gaz (PG) partenaires GRDF sont à présent sollicités pour adopter plus largement cette démarche. Ensuite, sera impliqué l'ensemble des installateurs concernés par le gaz.
Les fabricants peuvent également s'approprier la mention « Gaz vert », de même que les négociants.
Courant 2022, le logo sera associé à un QR code donnant accès à une page web dédiée. Cette page délivrera des informations clés sur le gaz vert et fera le lien avec les différentes offres de gaz vert, via le site web de l'association PG ou le site du médiateur de l'énergie.
Afin de pouvoir utiliser le logo, le professionnel signe une charte d'engagement spécifique mentionnant les responsabilités respectives. Il s'engage ainsi à faire la promotion du gaz vert, à être en capacité d'expliquer ce qu'est le gaz vert (production, usage, ...). Il doit connaître les sites de production implantés à proximité de son périmètre d'action. Le professionnel doit aussi pouvoir expliquer à ses clients ce qu'est une offre de gaz vert, et savoir orienter vers les fournisseurs.

On le voit bien, les leviers sont multiples : renforcement essentiel de la souveraineté et de l'indépendance énergétique ; mode de production s'articulant autour de boucles d'économie circulaire ; transition vers l'agro-écologie : le digestat issu de la méthanisation permet de réduire la quantité d'engrais azotés de synthèse et favorise l'augmentation des rendements agricoles en agriculture biologique ; la méthanisation favorise également le développement des cultures intermédiaires – les CIVE – dont les externalités positives sont nombreuses (protection des sols, captation de l'azote, préservation de la biodiversité…).

Et une actualité qui renforce l'intérêt des biogaz

Ce rapport du Sénat date de 2021. Aujourd'hui, le sujet du biométhane est d'autant plus exacerbé que la dépendance énergétique devient un enjeu critique à l'échelon européen. Produire une énergie à la fois locale, renouvelable, non intermittente et stockable, permet de répondre à de nombreux enjeux. La production de biogaz concourt aussi à diversifier notre mix énergétique.

Un gaz fortement décarboné, reconnu par toute la filière

Les atouts du biométhane sont aujourd'hui largement considérés par les fabricants de chaudières gaz. Ce combustible renouvelable présente l'avantage d'être totalement transparent pour les équipements gaz. Aucune modification n'est nécessaire pour le consommer, aussi bien avec les chaudières de dernière génération que dans le cadre du parc installé depuis de nombreuses années ! Charge aux professionnels en contact avec le grand public, c'est-à-dire avec les consommateurs, de communiquer sur les atouts du biométhane et sur l'intérêt que cette production représente à l'échelle locale, aussi bien qu'à l'échelon national.

Les autres bénéfices du biométhane

Outre le fait de produire une énergie bas carbone et totalement renouvelable, le biométhane présente des avantages multiples. Produit localement, le gaz vert apporte à la fois une solution à l'indépendance énergétique des territoires et au traitement des déchets organiques.

Plus largement, la mise en place d'un projet de méthanisation présente de nombreux atouts comme :

– valoriser les déchets ;
– produire une énergie renouvelable ;
– réduire les émissions de gaz à effet de serre ;
– substituer des engrais chimiques par un engrais organique ;
– préserver la qualité des sols et des nappes phréatiques ;
– créer des emplois locaux et non délocalisables ;
– utiliser des infrastructures du réseau déjà existantes.

On le voit bien ici, le biométhane participe pleinement aux enjeux environnementaux, mais aussi économiques et sociaux.

Plus de 1 000 projets en file d'attente…

La filière biométhane est actuellement en plein essor. En date de mars 2022, 383 sites de méthanisation injectent du gaz vert dans les réseaux gaziers (soit une capacité de production de 6,6 TWh/an), tandis que plus de 1 000 projets sont à l'étude, dont plus de 80 % présentent une capacité de production inférieure à 30 GWh/an.

Cela représente au total plus de 25 TWh/an de capacité maximale d'injection réservée et plus de 10 % de gaz renouvelable potentiellement injectable dans le réseau avant 2030. Le biométhane n'est plus à un stade expérimental. Nous vivons actuellement un fort déploiement sur tout le territoire national.

Objectif 2050 : 100 % de biogaz dans les réseaux

À l'horizon 2023, GRDF s'est fixé un objectif de 12 TWh/an d'injection de biométhane. À l'horizon 2030, la loi de transition énergétique fixe un objectif de 10 % de gaz renouvelable dans le réseau de gaz naturel. Les opérateurs de réseaux ambitionnent d'atteindre 30 % à cette date. À terme, c'est-à-dire l'horizon 2050, 100 % du gaz circulant dans le réseau de distribution pourrait être du gaz vert. ■

Michel Laurent

Empreinte carbone réduite

La filière de méthanisation ne se limite pas à la production d'énergie. Elle produit également du digestat et permet de valoriser et de traiter des déchets et résidus agricoles. Ces services ont également un impact sur le climat, en permettant de réduire et d'éviter des émissions de gaz à effet de serre dans le secteur agricole et des déchets. Pour évaluer l'impact environnemental de la méthanisation en ACV (analyse du cycle de vie), quatre méthodes qui intègrent ou non ces réductions d'émissions, peuvent être utilisées. L'ACV réalisée par Quantis/Enea en 2017 quantifie l'impact sur le climat de la production et de l'injection du biométhane. Cette étude a permis de conclure à un « contenu carbone » moyen (ou « facteur d'émission ») de 23,4 g CO2 eq / kWh PCI. Elle prend en compte l'ensemble des différents gaz à effet de serre émis et évités par la méthanisation. C'est l'approche retenue à ce jour par GRDF.

Capeb UNA CPC : « Un gage de pérennité pour les installations de nos clients »

Rencontre avec Jean-Claude Rancurel, président de l'UNA CPC Capeb.

© Capeb

Filière Pro – Quelle est la position de la Capeb sur les gaz verts ?
Jean-Claude Rancurel – En matière de développement durable, la Capeb encourage le recours à l'ensemble des énergies renouvelables. Pour sa part, l'injection de gaz verts dans les réseaux est devenue aujourd'hui incontournable. Cela prend d'autant plus de sens que ces gaz renouvelables sont issus d'une production française locale. Développer la production de gaz verts contribue dès à présent à cheminer, dans le cadre d'une transition longue, vers un gaz à termes 100 % renouvelable, qui sera encore plus vertueux !

Quelles interactions avec les professionnels du gaz ?
Jean-Claude Rancurel – L'injection progressive de gaz verts dans les réseaux de distribution permet à tous les professionnels de poursuivre leur activité, selon un savoir-faire bien maîtrisé de l'ensemble de la filière. Avec le biométhane, qu'il soit partiellement ou totalement présent dans les réseaux, les équipements existants ne nécessitent aucune modification. C'est un gage de pérennité pour toutes les installations gaz, avec un investissement financièrement abordable par une large majorité de nos clients !
En complément de la chaudière gaz à condensation, la PAC hybride gaz apporte également une solution adaptée aux besoins du marché de la rénovation et de la transition énergétique.

La Capeb va-t-elle faire écho du développement des gaz verts ?
Jean-Claude Rancurel – L'avenir et le verdissement du gaz feront partie des sujets que nous aborderons cette année dans le cadre des journées professionnelles de la Capeb à Toulouse. ■

FFB UMGCCP : « Le gaz, une énergie maîtrisée par la filière »

Entretien avec Pascal Housset, président de la l'Union des Métiers du Génie Climatique Chauffage Plomberie au sein de la FFB.

© FFB

Filière Pro – Comment percevez-vous les gaz verts ?
Pascal Housset – Le gaz issu de la méthanisation est aujourd'hui reconnu à l'échelon européen comme une énergie renouvelable. Cependant, nous formulons le souhait qu'il le soit au même titre en France. De la même façon, ce gaz décarboné pourrait être pris en considération comme tel par la RE2020...

Peut-on parler d'une réelle contribution au mix énergétique ?
Pascal Housset – C'est un des atouts des gaz verts ! Nous sommes avant tout pour un juste équilibre de l'usage des énergies et, à ce titre, les gaz verts contribuent à une meilleure gestion des pointes hivernales. La souplesse de la PAC hybride gaz illustre parfaitement cela.
Sur les réseaux électriques, la PAC hybride gaz contribue à réduire les phénomènes de pointe critiques.
Fiable, le réseau de distribution de gaz est encore aujourd'hui en capacité de recevoir de nouveaux raccordements.

Quel impact pour les professionnels ?
Pascal Housset – Nous bénéficions en France d'une filière professionnelle plomberie-chauffage qui démontre une très bonne maîtrise des équipements gaz. En témoigne un niveau de qualité élevé constaté sur les installations !
À l'UMGCCP, nous avons lancé un programme de communication pour aider les installateurs dans leurs actions de pédagogie auprès des clients : avec les solutions techniques vertueuses telle la PAC hybride gaz, la notion de gaz vert constitue une des clés de voûte de ce programme. ■

ARISTON et CHAFFOTEAUX : « Biométhane et hydrogène vert font partie de notre stratégie »

Rencontre avec Olivier Tissot, expert technique national gaz pour Ariston & Chaffoteaux.

« *Nous sommes en mesure d'affirmer que l'ensemble des chaudières Ariston « Gamme One » et Chaffoteaux « Gamme Ultra » est à 100 % compatible avec le biométhane.*
La compatibilité avec le biométhane sera vraisemblablement plus mise en avant de la part du groupe Ariston, car l'actualité nous montre à quel point les ressources locales et l'autonomie énergétique sont des enjeux importants. C'est évident, les marques Ariston ET Chaffoteaux vont accentuer leur communication sur ce sujet. »
Pour ce qui concerne l'hydrogène vert, dès 2020, le groupe Ariston a lancé une chaudière sous la marque Atag, une chaudière capable de consommer un gaz composé de 20 % d'hydrogène. « *Actuellement disponible dans de très nombreux pays, la chaudière Alteas One + Net devrait à terme arriver sur le marché français, annonce Olivier Tissot. Cet équipement est même dès à présent en capacité, dans des conditions de laboratoire, de fonctionner avec un gaz composé de 30 % d'hydrogène vert !* »
30 % d'hydrogène, ce n'est qu'une étape car les laboratoires de R&D du groupe Ariston basés en Italie sur les sites de production des chaudières, travaillent en parallèle à la mise au point d'équipements en capacité de fonctionner avec 100 % d'hydrogène. À suivre ! ■

© Ariston

BOSCH / ELM LEBLANC : « Les gaz renouvelables constituent une énergie avec laquelle il faut compter ! »

Pour atteindre la neutralité carbone d'ici à 2050, il convient de mobiliser toutes les énergies pertinentes. Les gaz verts interviennent à cet égard. Rencontre avec Marc Trela, directeur marketing produits.

« *Chez Bosch et elm.leblanc, nous percevons le biométhane comme une source d'énergie renouvelable très importante, ayant son rôle à jouer dans le cadre de la stratégie nationale bas carbone. Le biométhane est d'autant plus pertinent qu'il n'entraîne aucune modification technique au niveau des équipements en service.*
La production de biométhane se démarque à plus d'un titre. Elle permet de valoriser des déchets, elle intervient souvent comme un complément de revenu dans le milieu agricole, tout en permettant de remplacer des intrants minéraux pour les cultures, pour les méthaniseurs de taille modeste, elle représente une activité en cycle court. Enfin, c'est un gaz dont le coût reste stable, avec un large potentiel de production. »

© Bosch

Quant à l'hydrogène vert, le fabricant estime qu'il s'agit là, à terme, d'un excellent complément au biométhane. « *Si l'hydrogène n'est pas l'axe principal de notre stratégie bas carbone, il pourra cependant répondre à des cas de figure spécifiques, comme le logement collectif existant pour passer les pics de consommation hivernaux... Nos chaudières installées depuis déjà près de 15 ans sont certifiées pour recevoir jusqu'à 20 % d'hydrogène.* »
Le groupe Bosch teste par ailleurs des chaudières alimentées à 100 % avec d'hydrogène. Cela nécessite juste un kit d'adaptation, permettant de sécuriser les investissements actuels des particuliers pour de nombreuses années. « *Nous pensons que l'hydrogène se développera autour de clusters de production et d'usage locaux* », ajoute Marc Trela.
« *Le biométhane et l'hydrogène représentent un moyen de sécuriser la transition énergétique sur le long terme, dans le cadre d'un indispensable mix énergétique. À cela, il convient d'ajouter la PAC hybride gaz, qui concourt à la flexibilité de la demande d'électricité.* » ■

DOMUSA TEKNIK : « Tous nos équipements sont en phase avec le biométhane »

Domusa est en phase avec le biométhane. Ses chaudières sont également aptes à gérer d'éventuelles variations de caractéristiques du gaz. Rencontre avec Jean-Pierre Perraud, responsable du marché français chez Domusa Teknik.

« *Tous nos équipements sont compatibles avec le biométhane jusqu'à 7 %, ce qui peut être injecté à ce jour dans les réseaux GRDF. Par ailleurs, depuis la sortie de notre dernière gamme en 2018, les chaudières gaz Domusa, au sol et murales, sont toutes pourvues d'une vanne gaz auto-adaptative. De fait, les chaudières peuvent automatiquement s'adapter en cas de variation de la composition du gaz. Cette adaptation automatique contribue à maintenir en permanence un rendement optimum et à limiter les émissions de polluants.* »

Domusa propose sur le marché français des chaudières gaz à condensation au sol et murales, ainsi que des pompes à chaleur hybrides gaz. ■

© Domusa Teknik

Toutes les chaudières Domusa Teknik disposent d'une vanne gaz auto-adaptative...

FRISQUET : « Les gaz verts constituent un levier pour atteindre la neutralité carbone »

Rencontre avec Denise Dhenin, marketing communication chez Frisquet.

« *Frisquet s'implique particulièrement sur le sujet du gaz renouvelable depuis trois ans. À l'attention de la filière, nous évoquons le gaz comme une énergie d'avenir grâce aux gaz verts tels que le biométhane ou le bio propane. Nos chaudières fonctionnent parfaitement dans ce contexte sans aucune modification à apporter. De plus, nos vannes gaz sont auto-adaptatives. Elles permettent d'ajuster la combustion pour optimiser en temps réel les performances.*

En complément d'une isolation performante des logements, les gaz verts constituent un des leviers qui nous permettront d'atteindre la neutralité carbone. N'oublions pas aussi que les gaz verts interviennent pour une grande part dans le cadre d'une économie circulaire locale. La filière toute entière doit porter ce message auprès des utilisateurs. »

Afin de transmettre ce message, Frisquet utilise le logo « gaz vert » dans ses tarifs et autres documents commerciaux. Le logo devrait être prochainement apposé sur toutes les chaudières d'exposition, puis sur l'ensemble des chaudières. « *Le gaz reste une énergie forte et fiable, indispensable au mix énergétique !* », ajoute **Denise Dhenin**.

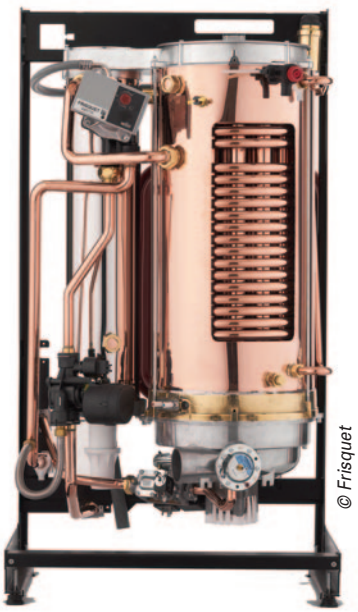
© Frisquet

La chaudière Prestige Condensation, comme tous les autres équipements gaz Frisquet, fonctionne sans modification avec les biogaz.

Frisquet incite les professionnels à ne pas préconiser uniquement la pompe à chaleur : « *Car de nombreux projets de rénovation sont adaptés à la chaudière gaz ou bien à la PAC hybride gaz. Rappelons que le gaz constitue tout de même un sérieux atout en cas de surcharge sur le réseau électrique en période de grands froids. Nous incitons donc les professionnels à mettre en œuvre les PAC hybrides gaz. Elles apportent un niveau de confort équivalent tout en s'adaptant aux conditions de température avec l'énergie la plus appropriée, gage de performance énergétique et de limitation de l'empreinte carbone.* » ■

Groupe BDR Thermea : « Les gaz verts contribuent à pérenniser la filière »

Rencontre avec Dominique Monnier, directeur national marchés d'affaires.

« *Les gaz verts représentent une opportunité, une évolution qui permettra au gaz d'être encore plus vertueux. Le développement des gaz verts va contribuer à pérenniser la filière. C'est tout simplement le devenir du gaz ! Le tout sans renoncer au confort ou à la performance des équipements.*
Cette remise en question va nous permettre de redécouvrir le potentiel du gaz. À ce stade, nous devons nous poser les bonnes questions en tant qu'industriel, et mener rapidement une réflexion de fond. Cela consiste à faire mieux avec ce dont nous disposons. Les gaz verts font partie de cette réflexion. Aujourd'hui, tous les tests menés au sein de nos unités de R&D sont orientés biogaz. C'est un critère obligé pour le développement de nos nouvelles chaudières. »
Pour le Groupe BDR Thermea, au travers de ses marques Chappée, De Dietrich et Oertli, la solution passe par le développement du mix énergétique, adapté aux lieux, aux types d'habitat et aux utilisateurs.
« *Dans ce contexte, la PAC hybride gaz valorise au mieux chaque énergie sur le terrain de performance.* »
« *Avec la méthanisation, les biogaz valorisent les cycles courts permettant de consolider l'économie locale. En cela, il faudrait accentuer la notion de proximité, en informant et en communicant plus encore sur le sujet. C'est aussi une question d'indépendance énergétique.* »

Tous les équipements des marques du Groupe BDR Thermea sont compatibles avec le biométhane. Quant à l'hydrogène vert, les chaudières du fabricant sont certifiées jusqu'à une proportion de 20 ou 30%. Quelques chaudières spécifiques peuvent dès à présent fonctionner de façon native avec 60 % d'hydrogène. « *En association avec une start-up, nous avons même créé un électrolyseur sous la forme d'un dosseret compact à l'arrière de la chaudière. L'installation peut stocker le combustible en bouteilles. Ce genre d'innovation intervient sans rupture technologique. Cela reste dans la continuité d'un métier et de compétences filière !* » ■

SAUNIER DUVAL et VAILLANT : « Deux stratégies complémentaires favorables aux gaz renouvelables »

Rencontre avec Michal Paternoga, chef de groupe solutions gaz et responsable avant-vente pour les marques Saunier Duval et Vaillant.

« *La marque Saunier Duval s'attache particulièrement à répondre à tous les cas d'usage spécifiques d'installation de ses clients. Tel est notre fil rouge stratégique.*
Dans ce contexte, les chaudières sont conçues pour fonctionner avec une large variété de gaz décarbonés. Dès lors, les équipements Saunier Duval ont été développés pour fonctionner avec le biométhane, avec le méthane de synthèse obtenu par le procédé de méthanation via de l'hydrogène recombiné avec du CO_2, ou encore avec l'hydrogène appelé à être diffusé à moyen terme dans les réseaux pour atteindre 6 % du volume. Saunier Duval s'engage à accompagner ses clients avec des chaudières prêtes dès aujourd'hui et pour au moins les 15 prochaines années avec tous les gaz qui seront distribués dans les réseaux.
Mieux : elles s'auto-adaptent à tous les gaz et sont capables d'optimiser la combustion des gaz verts, grâce à une électrode de contrôle qui analyse en continu de la conductivité de la flamme.

Cette combustion garantit un fonctionnement optimal et un meilleur taux de modulation de la puissance. »
Dès cette année, Saunier Duval est engagé dans un programme visant à compléter la certification de ses chaudières en prenant en compte la compatibilité avec l'hydrogène.
Et concernant Vaillant ? « *La marque Vaillant se focalise sur l'innovation continue via un programme de R&D conséquent. De fait, nous travaillons actuellement sur un programme spécifique pour la mise au point de chaudières fonctionnant avec 100 % d'hydrogène. En parallèle nous avançons sur la possibilité de rendre nos chaudières optimisées pour fonctionner à 20% tout en ayant la possibilité de les rendre compatible avec 100% de H2 grâce à un kit d'adaptation. Pour rendre cette compatibilité visible et facilement identifiable à nos clients, Vaillant a créé un label « H2 Ready » pour définir les différents niveaux d'hydrogène admissibles dans ces équipements.* » ■

VIESSMANN : « Toutes nos chaudières du parc installé sont compatibles avec le biométhane »

Rencontre avec Éric Kuczer, responsable produits équipements gaz.

« *Être en phase avec les énergies renouvelables est inscrit dans les gènes de Viessmann. Les gaz verts entrent dans cette dynamique. En témoigne notre site de fabrication de chaudières murales d'Allendorf en Allemagne. Du biométhane produit sur ce site alimente directement l'usine, notamment pour effectuer des tests sur les chaudières. Le site produit également de l'hydrogène vert par décomposition de l'eau, à partir d'électricité issue localement de capteurs photovoltaïques. Avec cet hydrogène recombiné à du* CO_2*, nous produisons du méthane.* »

Toutes les chaudières proposées par Viessmann sont compatibles avec le biométhane. Afin de communiquer sur ce fait, l'industriel intègre le nouveau logo « gaz vert » dans ses documentations. Ces chaudières disposent par ailleurs d'une capacité à s'adapter automatiquement aux caractéristiques précises du gaz. « *De plus, les chaudières du parc installé demeurent compatibles, même si parfois il peut se produire de petites variations de puissance.* »

Site de production de biométhane et d'hydrogène vert à proximité de l'usine Viessmann d'Allendorf.

Du côté de l'hydrogène vert, les chaudières Viessmann sont compatibles jusqu'à un taux de 20 % certifié : « *En usine, au-delà de la certification actuelle, nous avons même réalisé des tests jusqu'à 40 % d'injection d'hydrogène, sans que cela pose le moindre problème !* »

« *La rénovation représente un marché dynamique pour de nombreuses années ! Et le gaz vert est aussi une opportunité pour rassurer les clients qui font le choix du gaz.* »

Ces deux dernières années, Viessmann a renouvelé l'ensemble de sa gamme de chaudières murales. En 2023, le fabricant prévoit de remettre à plat ses chaudières gaz au sol. ■

Le nouveau logo générique apposé par les chaudiéristes, dont Viessmann, sur leur chaudières gaz.

WEISHAUPT : « Le biométhane offre une perspective d'utilisation du gaz à long terme »

Le chaudiériste propose une gamme d'équipements totalement compatible avec le biométhane injecté dans les réseaux. Fabricant de brûleurs, Weishaupt équipe par ailleurs les acteurs de la méthanisation qui consomment sur site leur production de bio gaz bruts. Rencontre avec Christian Klein, directeur technique Weishaupt France.

« *L'injection de biométhane dans les réseaux de distribution du gaz naturel est totalement transparente pour nos chaudières. Le biométhane en question fait l'objet de filtrations et de contrôles très strictes en amont de l'injection,* souligne **Christian Klein**, directeur technique France. *L'ensemble de notre gamme de chaudières, tout comme le parc installé, sont pleinement compatibles avec le biométhane. C'est bien sûr aussi le cas de notre chaudière semi-instantanée de dernière génération WTC-GW25K-35P* ».

Pour Weishaupt, la production de biométhane agit à deux niveaux : elle participe à la réduction du poids carbone du gaz naturel et permet de créer des filières locales de production d'énergie en cycle court.

« *En tant que chaudériste, la notion de biométhane nous donne une perspective d'utilisation du gaz à long terme. Rappelons que le réseau de distribution de gaz est fortement développé en France. C'est un atout pour contribuer au mix énergétique à l'échelon national. Le biométhane s'avère une excellente piste de développement, de même que la filière hydrogène à plus long terme.* »

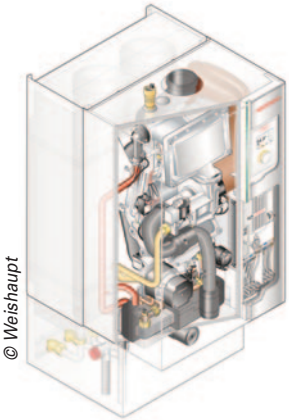

Actuellement, les chaudières Weishaupt sont compatibles avec un mélange gazeux pouvant contenir jusqu'à 20 % d'hydrogène. « *Par dérogation, nos équipements peuvent dès à présent recevoir un mélange comportant 30 % d'hydrogène. Cela sera notre standard prochainement...* »

Sur son activité historique de fabrication de brûleurs, Weishaupt propose des brûleurs adaptés aux bio gaz directement issus des méthaniseurs pour une combustion sur site : « *Pour assurer la combustion de ces gaz bruts faiblement traités, nous proposons des brûleurs adaptés d'une puissance unitaire de 12,5 kW à 32 MW, pour certains capables de recevoir des biogaz bruts ou du gaz naturel. Avec le développement des stations de méthanisation non reliées au réseau de gaz, c'est un marché actuellement en plein développement en France, autour d'une puissance moyenne de 500 kW par brûleur.* » ■

WOLF : « Les équipements gaz sont suffisamment souples pour s'adapter »

Chez Wolf, les gaz verts font partie de la stratégie de développement des produits. Ils représentent aussi une opportunité vertueuse pour pérenniser l'usage du gaz. Le point avec Patrice Caillère, directeur de l'activité chauffage chez Wolf France.

© Wolf

« *Nous portons une attention toute particulière aux gaz verts. Toutes nos chaudières sont compatibles avec ces gaz d'origine renouvelable. Quasiment toutes disposent d'une vanne gaz à réglage automatique permettant d'optimiser la combustion en temps réel,* souligne Patrice Caillère. *Ils représentent une voie de progrès en phase avec les exigences écologiques. Nous souhaitons vivement que la proportion de ces gaz injectés dans les réseaux s'accroisse au fil des années. D'ailleurs, en France, les objectifs liés à l'injection de biométhane dans les réseaux sont ambitieux.*

Les offres de biogaz sont de plus en plus portées à la connaissance des consommateurs. C'est une bonne chose, car il s'agit d'un message positif à relayer par la profession. Cela conforte aussi nos axes de communication sur le thème du gaz renouvelable, qu'il s'agisse du gaz biométhane en réseau ou du gaz biopropane disponible en citernes. »

En matière d'hydrogène décarboné, Wolf s'investit sur ce marché prospectif : « *C'est une étape supplémentaire, très porteuse pour l'avenir, dans laquelle Wolf investit fortement. Dès cette année, 90% de nos chaudières gaz peuvent être alimentées avec un gaz composé de 20% d'hydrogène (les 10% restantes admettent un mélange comprenant jusqu'à 10 % d'hydrogène vert.* » ■

BUTAGAZ : « Nous proposons des biogaz avec des certificats d'origine garantie »

Parlons biogaz avec Ronan Scavennec, directeur marketing stratégique.

Depuis trois ans, Butagaz propose à ses clients particuliers et professionnels, du gaz biopropane en citerne et en bouteille. Pour les clients disposant d'une citerne, le biopropane fait l'objet de deux offres disponibles sous la forme d'options à souscrire en début de contrat (durée de 2 à 5 ans) ou lors d'un renouvellement : 20 % ou 100 % de biopropane.

Le gaz biobutane est quant à lui proposé en bouteilles à hauteur de 20 % du volume. Il s'agit des bouteilles Viseo. Dans tous les cas, la souscription d'une option incluant partiellement du gaz renouvelable, implique la compensation carbone pour la part de gaz d'origine non renouvelable !

© Butagaz

D'où proviennent ces biogaz ? « *Ils sont issus d'un partenaire spécialiste du bioraffinage. Ses intrants sont de l'huile végétale et de récupération, et des graisses animales issue de l'équarrissage. Ce raffinage a lieu en France, dans le cadre d'une traçabilité totale des intrants jusqu'aux produits finis. Pour informer de cette traçabilité, Butagaz travaille d'ailleurs avec des certificats d'origine garantie. Lorsqu'un client nous achète un volume de biogaz, cela déclenche automatiquement l'achat de cette même quantité auprès de notre fournisseur. Afin d'éviter un double transport, il faut comprendre au final que l'acheteur du biogaz ne consomme pas forcément lui-même ce gaz vertueux. Le mécanisme est le même que pour le gaz en réseau ou l'électricité. L'essentiel est de faire entrer dans le cycle de distribution une énergie renouvelable !* »

Butagaz souligne que les équivalents renouvelables du propane ou du butane sont constitués de la même molécule. De fait, l'usage de ces gaz demeure totalement transparent pour les équipements : « *Pour une installation classique butane ou propane, aucun équipement spécifique, aucune adaptation n'est nécessaire pour consommer du biobutane ou du biopropane* » ■

Les gaz verts animent aussi la flamme des poêles et cheminées

Le biométhane, de même qu'un faible pourcentage d'hydrogène introduit dans les réseaux de distribution n'affectent en rien le bon fonctionnement des poêles et cheminées gaz proposés en France par un grand nombre de fabricants et revendeurs. Rencontre avec quelques fabricants…

Le poêle Box Gas de Bellefires.

La cheminée gaz par Chazelles.

Aujourd'hui parfaitement maîtrisée, et même scénarisée tant par sa forme que sa dynamique ou encore que sa teinte chaleureuse, la flamme du poêle ou de la cheminée gaz laisse plus d'un observateur perplexe : « *S'agit-il d'un foyer bois ou d'un équipement au gaz ?* » L'offre des fabricants est à présent multiple en termes de design et de styles. Le gaz répond parfaitement à ce que recherche les utilisateurs : le confort d'un équipement chaleureux à tout moment disponible, sans aucune contrainte de gestion du combustible.

« Le biogaz est un atout, il faut faire passer le message aux utilisateurs »

Frédéric Haas, président du groupe Fondis et Winemaster « *Le biométhane ne pose aucun problème pour le fonctionnement de nos équipements gaz. Nos clients particuliers n'ont pas encore vraiment la connaissance de ce qui se joue actuellement en matière de gaz d'origine renouvelable. C'est donc un message à faire passer par les professionnels, surtout en ce moment. Quoi qu'il en soit, le gaz reste une énergie à considérer sur le long terme.* »
Fondis propose notamment une offre de cheminées gaz. Le fabricant vient toutefois de lancer une gamme de poêles à gaz composée de trois modèles : « *En 2022, nous avons la volonté de développer le marché des poêles et des cheminées gaz. Nous avons déjà quelques points de vente dotés de vrais showrooms avec des poêles gaz en service. Cependant, nous allons accélérer le mouvement pour que nos revendeurs mettent en démonstration les équipements gaz. Notre objectif est de pouvoir compter sur une dizaine de points de vente équipés d'un showroom pour démontrer les atouts des cheminées et poêles gaz.* »

« Les poêles et cheminées sont compatibles avec les gaz verts »

Hedwig de Greef, responsable commercial Bellfires France : « *Les gaz verts sont un atout pour Bellfires, car les appareils gaz sont en capacité de consommer les biogaz à faible emprunte carbone, de façon totalement transparente, sans intervenir sur l'équipement.* »
Grâce au développement de nouveaux brûleurs composés de bûches en tipi, Bellfires poursuit le travail engagé sur l'esthétique de la flamme gaz. C'est alors une nouvelle dynamique de la flamme gaz qui est aujourd'hui proposée : certaines bûches sont fixes et liées au brûleur, tandis que d'autres bûches sont disposées pour contribuer à l'aspect décoratif du foyer gaz. En dessous des bûches, un éclairage LED assure un effet de braise accentué par des morceaux de verre de couleur orange et noir. Pour sa part, l'utilisateur peut faire varier l'intensité des LED via la télécommande du foyer gaz. Quelques références de foyers sont depuis un an pourvues de cette technologie, prochainement étendue à d'autres appareils de la marque.
« *Afin de parfois modifier la forme de la flamme, l'utilisateur peut lui-même changer la disposition des bûches mobiles. De plus, grâce à la fonction eco-wave accessible sur la télécommande, l'utilisateur choisit la hauteur de flamme et peut opter pour une variation aléatoire de celle-ci.* »
Avec sa gamme de poêles Box Gas, Bellfires dévoile une famille de poêles pourvus de trois faces vitrées, à suspendre au mur ou à poser au sol, avec ou sans socle. « *Cette gamme est bien appréciée sur le marché français* », ajoute **Hedwig de Greef**.
Bellfires dispose en France de 80 points de ventes avec des appareils gaz.

© Fondis

La cheminée Trimline de Fondis adapte l'intensité du feu selon les exigences de confort.

« Un chauffage potentiellement à faible emprunte carbone avec vue sur la flamme »

Ollivier Maridat, directeur de l'enseigne Chazelles : « *Les gaz verts participent à un mix énergétique vertueux. En cela c'est une vraie opportunité pour le gaz. D'autant plus que les poêles et cheminées gaz sont par nature aptes à consommer ces gaz à faible emprunte carbone. Ces équipements constituent un vrai apport en matière de chauffage et d'agrément : un vrai chauffage « plaisir » avec vue sur la flamme.*
Pour les citadins, le bois peut devenir synonyme de complexité, aussi bien au niveau du conduit de fumées que de la gestion du stock de bois ou encore de la poussière que cette logistique génère en intérieur... Dans ce contexte, les poêles et cheminées se posent en complément de gamme, avec un design très moderne.
Chazelles dispose aujourd'hui d'une vraie gamme de poêles et de cheminées gaz. Et nous sommes conscients que les gaz verts vont à terme dynamiser le marché ! »

C'est dans le travail de la pierre que Chazelles puise ses origines : « *Un matériau que l'on estime durable. Nous marions deux éléments nobles : une flamme à un habillage en pierre. Pour cette raison, nous encourageons le choix du gaz plutôt dans le contexte d'une cheminée, même si nous proposons par ailleurs des poêles gaz* », explique **Ollivier Maridat**.
« *Une grande part de notre attention se porte sur la flamme. Elle doit être efficace, la plus réelle possible, dynamique et dansante. Notre savoir-faire consiste à gérer le pilotage du gaz afin de sculpter cette flamme, de la même façon que nous portons notre attention sur le design d'une cheminée en pierre !* »
Chazelles dispose actuellement d'une soixantaine de points de vente gaz en France. ■

Michel LAURENT

Chappée, De Dietrich et Ten font place aux chaudières à condensation sur conduits collectifs...

En France, 650 000 chaudières sont actuellement reliées à un conduit Shunt ou Alsace et environ 40 000 à un conduit type 3CE. Afin de rénover ces conduits pour installer des chaudières gaz à condensation, les marques Chappée et De Dietrich, conçoivent avec leur partenaire Ten, une solution dédiée. Explications avec Dominique Monnier, directeur national marchés d'affaires.

Le système Techna-Shunt

Filière Pro – De quel système de rénovation s'agit-il ?

Dominique Monnier – Depuis peu, les marques Chappée et De Dietrich s'appuient sur un partenaire pour faciliter le remplacement des chaudières murales, reliées à un conduit Shunt ou Alsace, ou à un conduit 3CE, par des chaudières gaz à condensation. Pour cela, les solutions respectives Techna-Shunt et Techna-3CE de l'entreprise Ten, disposent d'un Avis technique depuis 18 mois. Cet Avis technique considère le dispositif Ten en lien avec nos chaudières de type haute pression. Les chaudières à condensation concernées sont : Initia, Accea et Avena de Chappée, et MPX de De Dietrich. Ces solutions de rénovation sont éligibles aux certificats d'économie d'énergie BAR-TH-106 [chaudières individuelles à haute performance énergétique] et BAR-TH-163 [conduit d 'évacuation des produits de combustion].
Avec Ten, nous avons établi un contrat de développement : Techna-Shunt et Techna-3CE sont une exclusivité pour les chaudières Chappée et De Dietrich.

Quel intérêt présentent les conduits Techna-shunt ?

Dominique Monnier – Avec cette solution de rénovation, Ten propose de réaliser les travaux sur site occupé, sans avoir à modifier les conduits existants. De fait, les travaux sont effectués très rapidement en une seule journée pour la pose et le raccordement des chaudières d'une même colonne. Ainsi, chaque chaudière dispose d'un conduit individualisé de 80 mm de diamètre, voire de 60 mm pour nos chaudières nativement de type haute pression Chappée Axea et Avena. Pour les conduits Shunt ou Alsace, l'air neuf rejoint la chaudière par l'ancien conduit.

Il s'agit de conduits en PVDF. Quelle est cette matière ?

Dominique Monnier – Le PVDF est un matériaux plastique garanti 30 ans. Il résiste à une température d'usage jusqu'à 160 °C, aux UV, au gel. Il est également hydrophobe et ininflammable. Gros avantage : il est recyclable à 100 % !

Comment se déroule la pose des conduits Ten ?

Dominique Monnier – C'est une mission pour les entreprises spécialisées en fumisterie. Elles doivent juste disposer d'une accréditation pour chantier amiante SS4. Les travaux de pose s'effectuent en coordination avec l'entreprise qui installe les chaudières.
Grâce au matériau PVDF et suite à une étude de faisabilité, les conduits sont livrés à longueur, sans aucun joint. En partie inférieure, côté chaudière, le coude est même soudé au conduit : l'étanchéité est alors assurée sur toute la longueur et pendant toute la durée d'usage du conduit ! Ainsi, le nombre d'accessoires reste très limité. En toiture, la pose se termine par la mise en place d'un terminal en acier laqué.

À ce jour, quel retour d'expérience ?

Dominique Monnier – En France, près d'une cinquantaine de sites sont à présent pourvus de ces conduits, avec des chaudières Chappée et De Dietrich. ■

Propos recueillis par Michel LAURENT

CHAPPEE

AVENA

CHAUDIÈRE MURALE

GAZ À CONDENSATION
DE 2,5 À 35 KW

CORPS HYDRAULIQUE EN LAITON GARANTIE 5 ANS · GAZ ADAPTIVE CONTROL GAC · PERFORMANCE MODULATION 10 À 100 % · ECOCONTROL · COMPATIBLE EMO LIFE · RE 2020 · COMPTAGE D'ÉNERGIE

L'AVÈNEMENT D'UN SAVOIR-FAIRE POUR UNE EXPÉRIENCE PREMIUM

Hydrogène 20%

L'AUDACE DE L'INNOVATION

Avena est déjà compatible à l'hydrogène.

Elle peut fonctionner avec des mélanges gazeux à 20% d'hydrogène dans le gaz naturel.

REMPLISSAGE FACILE « EASY-FILL »

BUSE CENTRÉE

CONTRÔLE DE COMBUSTION AUTOMATIQUE

EMO LIFE

RÉGULATION INTUITIVE

CUIVRE

CORPS INOX

SILENCIEUSE

MODULATION 10% À 100%

LAITON

CHAPPEE.COM

Crédits photos : iStockPhotos - Chappée

BDR THERMEA GROUP

En France, le siège social de BDR Thermea France est situé en Alsace. Il s'appuie sur 5 marques fortes qui ont leur propre identité : **Chappée, De Dietrich, Œrtli, Brötje** et la société de service constructeur **Serv'élite**. Les usines françaises conçoivent et fabriquent des solutions innovantes pour le confort thermique, la production d'eau chaude sanitaire et les systèmes de connectivité associés. BDR Thermea Group détient d'autres usines en Europe et à l'International.

Marque premium, WOLF se distingue par la qualité et la proximité

De la phase de conception jusqu'à la maintenance des équipements, Wolf met en œuvre des processus de qualité et intègre les besoins de ses clients installateurs. Explications avec Patrice Caillère, directeur de l'activité chauffage.

© Wolf

Patrice Caillère,
directeur de l'activité chauffage.

Filière Pro – Comment se distingue Wolf sur le marché du chauffage ?

Patrice Caillère – Fabricant d'équipements de chauffage dont le siège est implanté outre-Rhin, Wolf se distingue sur le marché à plusieurs niveaux. Le point le plus caractéristique de cette stratégie est la proximité avec nos clients installateurs. En effet, chacun de nos équipements est systématiquement conçu en relation avec les installateurs. Nos équipes de développement travaillent avec eux en phase de conception, pour comprendre au mieux les contraintes et les attentes des professionnels de terrain, pour la mise en œuvre, mais aussi et surtout, pour l'entretien. En France, nous recueillons les avis et expériences des installateurs lors des sessions dispensées dans nos six centres de formation. Par ailleurs, nos chefs de produits ont très tôt connaissance des développements en cours. De fait, des échanges avec les installateurs peuvent se produire.

Comment la marque se positionne-t-elle ?

Patrice Caillère – Wolf est une marque premium, car la qualité demeure une notion centrale et prévaut à chaque développement. Pour intégrer un composant ou un sous-ensemble, se déroule tout un processus qualité exemplaire. En fabrication, le processus de contrôle qualité s'avère drastique. De fait, hors gamme chantier, nous assurons une garantie de 5 ans pièces, main d'œuvre et déplacement !

Quels sont les atouts de vos chaudières concernant la maintenance ?

Patrice Caillère – C'est très simple : toutes les pièces sont accessibles et démontables en cinq minutes au plus. Nous avons le souci du détail ! De plus, sur nos gammes de chaudières gaz murales, le corps de chauffe est rendu pivotant autour d'un axe vertical. Cette astuce facilite grandement l'entretien de ce dernier tout en gardant le circuit d'eau sous pression. Au total, nous nous engageons pour que l'entretien courant d'une chaudière murale puisse s'effectuer en 20 minutes chrono, réglage de combustion inclus.

Quels autres atouts révèlent vos chaudières ?

Patrice Caillère – Également dans le but de simplifier la maintenance pour les entreprises, nous limitons au maximum le nombre de références de pièces détachées en les mutualisant au mieux sur nos différents équipements. De même, la régulation est identique sur les différents équipements gaz, PAC, solaire thermique ou fioul. Ce qui induit par ailleurs une même ergonomie lors du paramétrage de chaque appareil.
La modularité des chaudières est également un avantage. Le démontage intégral est possible en frontal, ce qui évite de devoir laisser un espace sur les côtés. Autre exemple, la nouvelle chaudière gaz au sol TGB2 permet de placer les accessoires de fumisterie sur le haut ou sur le côté...

Et en matière de services ?

Patrice Caillère – En France, Wolf dispose d'une hot-line gratuite animée par des techniciens qui, par roulement, assurent également nos formations. Et si besoin, nous faisons intervenir sur site une de nos 80 stations techniques réparties sur le territoire national.
Enfin côté logistique, pour toute commande passée avant 12h30, nous livrons à J+1 partout en France. Et prouesse particulière : cette promesse a continué d'être tenue en 2021, malgré toutes les pénuries ! Tout cela explique en partie la grande fidélité de nos clients installateurs ! ■

Propos recueillis par Michel LAURENT

CHAUDIÈRES À CONDENSATION GAZ & FIOUL

POMPES À CHALEUR

SOLAIRE THERMIQUE

5 ANS
GARANTIE
PIÈCES +
MAIN D'OEUVRE

RÉGLÉ À MON DIAPASON.

ANTARGAZ encourage la PAC hybride gaz

Alternative à la PAC 100 % électrique, la PAC hybride gaz apporte en rénovation une souplesse sans égale tout en jouant sur la notion précieuse de mix énergétique. Explications avec Jérémy Bidaut, chef de marché domestique.

Jérémy Bidaut,
chef de marché domestique.

Filière Pro – Comment percevez-vous la PAC hybride gaz ?

Jérémy Bidaut – La pompe à chaleur hybride gaz représente clairement une alternative à la chaudière fioul ou encore à la PAC électrique car cette dernière n'est pas adaptée à tous les projets de rénovation. L'association et la régulation de deux énergies, gaz et électricité, permet à la PAC hybride d'offrir à ses utilisateurs le confort tout au long de l'année dans les meilleures conditions économiques. Le gaz s'inscrit véritablement, aux côtés de l'électricité, dans le mix énergétique de demain. Au regard des performances, on peut même supposer que la PAC hybride sera la chaudière gaz de demain ! À ce jour, cette solution s'affiche comme une excellente réponse à de nombreuses demandes de rénovation, pour les maisons actuellement chauffées au fioul ou au gaz.

Comment incitez-vous vos clients à installer une PAC hybride gaz ?

Jérémy Bidaut – Antargaz propose plusieurs types d'aides : des primes attribuées dans le cadre des Certificats d'Économie d'Énergie (CEE), une aide financière supplémentaire pouvant aller jusqu'à 900 €, et dans certains cas, une prime octroyée par le fabricant du matériel pour compléter.
Par ailleurs, Antargaz permet à ses clients de maîtriser leur budget. Cela se traduit par un prix du gaz bloqué sur deux à trois ans pour tout contrat de fourniture d'une durée de trois ou de cinq ans…
Depuis le 1er février 2022, pour nos clients qui disposent d'une PAC hybride gaz, Antargaz propose un prix d'abonnement réduit.
Enfin, pour répondre aux attentes des foyers utilisant l'énergie fioul, une offre attractive et adaptée sera prochainement proposée pour favoriser les conversions. Nous savons qu'il n'est pas aisé de convertir 100 % des installations au fioul vers la PAC électrique, donc la PAC hybride gaz est de toute évidence une alternative pertinente.

Quel rôle joue votre réseau d'installateurs ?

Jérémy Bidaut – Dans le contexte de la conversion fioul, notre réseau Acti-pôle comportant plus de 3 000 installateurs partenaires, occupe évidemment une place importante. À ce jour, il existe encore 3 millions d'installations fioul en France. Elles sont situées pour la grande majorité hors des réseaux de distribution de gaz de ville. Cela représente donc un fort potentiel pour le gaz en citerne, au service des chaudières gaz THPE ou des PAC hybrides gaz.■

Propos recueillis par Michel LAURENT

antargaz energies

RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE

LA CHAUDIÈRE GAZ THPE OU LA PAC HYBRIDE : DEUX SOLUTIONS PLUS ÉCOLOGIQUES ET PLUS ÉCONOMIQUES POUR PASSER DU FIOUL AU GAZ

LES AVANTAGES IMMÉDIATS POUR VOS CLIENTS :

- **Un accès à une énergie plus propre**
- **Des économies d'énergie jusqu'à 50 %**
- **Un prix du gaz bloqué jusqu'à 3 ans**
- **Des aides financières pour la nouvelle installation**

Antargaz SAS au capital de 7 749 159 euros - RCS Nanterre 572 126 043 - Immeuble Pentax - Les Renardières
4 place Victor Hugo 92400 Courbevoie. Crédits photos : Shutterstock. Création : AKANTOA.

DEVENEZ PARTENAIRE ANTARGAZ ET PROFITEZ AUSSI D'AVANTAGES POUR VOUS !

Pour en savoir plus, contactez-nous :

0805 509 509 Service & appel gratuits

L'ÉNERGIE EST NOTRE AVENIR, ÉCONOMISONS-LA !

antargaz.fr

BUTAGAZ intègre des mécanismes de compensation carbone

Outre le fait de proposer à ses clients un gaz butane ou propane d'origine renouvelable certifiée, Butagaz développe en parallèle des mécanismes de compensation carbone. Explications avec Ronan Scavennec, directeur marketing stratégique.

Ronan Scavennec,
directeur marketing stratégique.

Filière Pro – Quel est le contexte ?

Ronan Scavennec – Butagaz est conscient des conséquences sur l'environnement liées à la consommation d'énergie. Dans le cadre de la loi énergie-climat, nous incitons nos clients à éviter cette consommation, à la réduire et aussi à la compenser. Cela passe par l'optimisation de nos processus, par l'incitation au remplacement d'anciennes chaudières, par de nouveaux équipements plus performants... et par la compensation carbone.

Notre objectif consiste à réduire globalement l'emprunte carbone du gaz vendu à nos clients. Dans un premier temps, de façon automatique et transparente, l'achat d'un gaz partiellement d'origine renouvelable chez Butagaz, implique de facto la compensation carbone pour la part de gaz d'origine non renouvelable ! C'est le cas par exemple pour notre bouteille Viseo contenant 20 % de biobutane.

Mais nous avons souhaité aller plus loin encore avec des mécanismes de compensation carbone présents sous la forme d'option supplémentaire pour nos clients ne souscrivant pas à l'achat de biogaz. Il s'agit d'une offre encore plus accessible à laquelle particuliers et professionnels peuvent souscrire.

Rappelons aussi que les ressources en biopropane et biobutane sont encore relativement limitées. Et à ce titre, la compensation carbone nous permet d'élargir l'offre allant dans le sens de la décarbonation. C'est la une solution immédiatement applicable pour consommer mieux, en plus de consommer moins.

Comment prend forme cette compensation carbone ?

Ronan Scavennec – Nous accompagnons une démarche volontaire de compensation carbone via des partenaires. Pour cela, nous choisissons des projets vertueux, qui engendrent pour la plupart des bénéfices sociaux en plus des bénéfices environnementaux. Il s'agit par exemple de contribuer au développement d'énergies renouvelables, de protéger des forêts, de substituer en Afrique des foyers bois par des foyers gaz, ce qui contribue aussi à la santé respiratoire des habitants... Tous ces projets sont certifiés par des organismes internationaux tels que VCS ou Gold Standard.

Comment y souscrire ?

Ronan Scavennec – Il suffit d'opter pour la compensation carbone en début de contrat ou de renouvellement. Le paiement s'effectue au prorata de l'énergie consommée. En retour, nous envoyons à nos clients la certification de cette compensation. Les professionnels peuvent la valoriser dans leur bilan environnemental. Les certificats attribués sont stockés dans un registre international. Lorsque nous avons lancé ces mécanismes de compensation, nous étions avant-gardistes. Aujourd'hui, c'est devenu une évidence et nous continuons à développer ce concept vertueux.

À ce jour, environ un client professionnel sur dix a souscrit à ce mécanisme de compensation, par ailleurs ouvert à nos clients particuliers. ■

Propos recueillis par Michel LAURENT

Butagaz collecte les CEE

Distributeur d'énergie, Butagaz fait partie des « obligés ». Butagaz travaille avec les organisations professionnelles telles que le Synasav et la Capeb, afin d'assurer la collecte des Certificats d'Économie d'Énergie (CEE) auprès des professionnels du chauffage.

Hé Marcel, tu sais que tu peux changer de fournisseur de gaz en citerne sans te donner un mal de chien ?

Hmmm… Économiser mon énergie, ça m'intéresse.

OFFRE OPTIMO

- Avec la solution Optimo[1], le tarif à la souscription est jusqu'à 30 % moins cher que le prix moyen du marché[2] et le prix du produit évolue uniquement dans la limite de + ou – 5 %, une fois par an[3].
- La mise en place de la citerne est offerte pour un contrat de 5 ans même si vous optez pour une citerne enfouie plus discrète.
- L'entretien et la maintenance sont gérés par Butagaz.

ENGAGÉ POUR FAIRE

Butagaz
GAZ & ÉLECTRICITÉ

L'énergie est notre avenir, économisons-la !

(1) Offre valable uniquement pour les particuliers passant de l'énergie fioul au gaz en citerne. (2) Prix du marché = Prix moyen du propane livré en citerne pour une consommation annuelle de 1 000 kg ou 13 800 kWh PCS en France métropolitaine en septembre 2021, soit 2085 € TTC. Source : Ministère de l'Environnement, de l'Énergie et de la Mer http://developpement-durable.bsocom.fr/Statistiques/TableViewer/ tableView.aspx?ReportId=13165 (3) Avec l'offre OPTIMO, le client bénéficie de la garantie selon laquelle l'évolution du prix du gaz, qui peut avoir lieu en fonction notamment du coût des matières premières sur les marchés internationaux (cotation E3010 propane CIF NWE), et du coût du transport (Indice CNL Distribution avec Conducteur et Carburant) est limitée à une fois par an et à un maximum de + ou – 5% par rapport au prix de l'années précédente, hors évolution des taxes (telles que la TICPE), dont Butagaz n'a pas la maitrise.

BUTAGAZ - SAS au capital de 195 225 000 € - 47/53 rue Raspail 92 594 LEVALLOIS-PERRET CEDEX - 402 960 397 RCS Nanterre. Référence : PRESC-ANNONCEPRESSEOPFIOUL-1221 - Crédit photo : Getty Images.

La carte des négociants

La carte des négociants : la carte indispensable... Le négociant le plus proche en un coup d'œil. Elle liste tous les négociants en génie climatique, aéraulique et sanitaire en France.

Commandez la carte des négociants sur notre site internet : www.filierepro.fr

ANNONCEURS : ANTARGAZ - BDR - BUTAGAZ - GRDF - WOLF

Filière Pro - AD.Com • **Siège social :** 8, rue d'Athènes - 75009 - Paris • **Edition :** 5, rue de Conflans - 94220 - Charenton-le-Pont • **Directeur de la publication :** Alain Maugens • **Rédacteur en chef :** Michel Laurent • **Site internet :** www.filierepro.fr • **Publicité :** Géraldine Dumortier - Tél. : +33 (0)1 43 68 03 43 - Fax : +33 (0)1 43 68 06 67 - e-mail : contact@filierepro.fr • **Réalisation :** Conception graphique / mise en pages - AD.Com - 94220 Charenton-le-Pont - France - Dépôt légal : Mars 2022 • **Impression :** Imprimerie Chirat - 744, rue de Sainte-Colombe - 42540 Saint-Just-La-Pendue

© La reproduction et l'utilisation, même partielle, de tout article (communications techniques, documentations) extrait du magazine "filière pro" est rigoureusement interdite, ainsi que tout procédé de reproduction mécanique, graphique, chimique, optique, photographique, cinématographique ou électronique, photostat-tirage, photographie, microfilm,...Toute demande d'autorisation pour reproduction, quel que soit le procédé, doit être adressée à la publication.

Photo couverture : Adobe Stock ©

FilièrePro
5, rue de Conflans - 94220 Charenton-le-Pont
Tél. : +33 (0)1 43 68 03 43 - Fax : +33 (0)1 43 68 06 67
www.filierepro.fr